



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS
DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
- ERAIFT -**

Centre de Catégorie II sous les auspices de l'UNESCO

Appel à candidatures pour le recrutement d'un chercheur postdoctorant dans le cadre de la mise en œuvre du projet « EVASE_RBL » financé par le CIFOR-ICRAF

Titre du projet : Evaluation de la Valeur des Services Ecosystémiques de la Réserve de Biosphère de Luki (RB-L) « EVASE_RBL »

1. Contexte et justification

Cet appel à candidatures s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Evaluation de la Valeur des Services Ecosystémiques (SE) de la Réserve de Biosphère de Luki (RB-L) » exécuté par l'École Régionale postuniversitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT).

Ce projet - dont l'objectif global est de fournir une évaluation pratique des SE fournis par la réserve de biosphère de Luki (RB-L) située dans la province du Kongo central (RD Congo), s'inscrit par ailleurs dans le programme de soutien à la recherche appliquée en écologie et sciences sociales (RESSAC) que mettent en place le Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR) et le Centre International de Recherche en Agroforesterie (ICRAF) durant la période de 2022 à 2025 ; lequel programme vise à renforcer l'impact de la recherche sur la gestion rationnelle et durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale.

2. Parties prenantes du projet

2.1. ERAIFT

Cette École Régionale créée le 10 avril 1999, est fondée autour du projet sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO (programme MAB) qui vise un développement humain durable en harmonie avec l'environnement. Depuis 2021, l'ERAIFT jouit du statut de Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO¹ et contribue depuis sa création au renforcement des capacités des cadres et décideurs originaires de 22 pays francophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne et de la région de l'Océan indien en matière de gestion des aires protégées, ainsi qu'en aménagement durable des forêts et territoires tropicaux (environ 300 Masters, 21 docteurs et plus d'un millier de cadres des secteurs publics et privé formés dans le domaine « forêt-environnement »).

Sa gouvernance est internationale et repose sur les organes suivants : (1) la *Conférence des Etats membres*, (2) le *Conseil d'Administration*, (3) le *Conseil Académique et à la Recherche (CAR)* et (4) la *Direction* qui confèrent à l'École une gouvernance indépendante assurant une viabilité institutionnelle. Par ailleurs, en vue de son fonctionnement harmonieux, plusieurs accords de collaboration ont été conclus au niveau national, régional et international avec divers partenaires techniques et financiers. Des informations complémentaires sur l'ERAIFT sont disponibles sur son site web : www.eraift-rdc.org

¹ Les centres et instituts de catégorie 2 contribuent à l'exécution du programme de l'UNESCO par le renforcement des capacités, l'échange d'informations dans une discipline particulière, la recherche théorique et expérimentale, et la formation avancée dans des domaines de compétence spécifiques. Ils sont sous l'égide de l'UNESCO, mais ne font pas partie de l'Organisation sur le plan juridique ; ils sont régis par leurs propres règles officiellement approuvées par la Conférence générale. Ces centres et instituts forment un vaste réseau de centres associés dans les domaines de l'eau, des énergies renouvelables, de la politique scientifique, de la biotechnologie, des géosciences, des sciences fondamentales et de la télédétection.



2.2. Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège)

Le projet « EVASE_RBL » sera mis en œuvre avec la collaboration du Laboratoire d'Economie et de Développement Rural de Gembloux Agro-Bio Tech de l'Université de Liège (ULiège, Belgique). La Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech est une faculté reconnue internationalement pour la qualité de son enseignement et de sa recherche. Quatre masters bioingénieur sont proposés aux étudiants leur permettant ainsi de se spécialiser dans des domaines clés des sciences du vivant : les sciences et technologies de l'environnement, la gestion des forêts et des espaces naturels, les sciences agronomiques, la chimie et les biotechnologies. Ces spécialisations préparent les étudiants à gérer la transition technologique, à utiliser les biotechnologies, les agromatériaux et les biocarburants, à gérer les ressources naturelles, à épurer, dépolluer, à mettre au point de nouveaux médicaments et de nouvelles formes d'aliments, etc.

Gembloux Agro-Bio Tech organise également, en collaboration avec d'autres facultés de l'Université de Liège et institutions partenaires, une formation complète d'architecte paysagiste, un master en agroécologie, un master en management de l'innovation et de la conception des aliments et un master de spécialisation en production intégrée et préservation des ressources naturelles en milieu urbain et péri-urbain. La place privilégiée de Gembloux Agro-Bio Tech au croisement de la recherche et du développement, au cœur des questions d'intérêt international et sociétal, la désigne comme un acteur incontournable du développement durable. Des informations complémentaires sont disponibles sur https://www.gembloux.uliege.be/cms/c_4183852/fr/gembloux-mission

2.3. Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques (INERA)

L'INERA créé en 1933, par l'Arrêté royal du 22 décembre 1933 (en remplacement de la Régie des Plantations de la Colonie – REPCO, créée en 1926), jouit du statut d'Etablissement Public à caractère scientifique et technologique, régi par la loi N° 08/009 du 07 Juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux Etablissements Publics et rattaché au Ministère de la Recherche Scientifique et Technologie. Son statut est fixé par le Décret n° 09/46 du 03/12/2009. L'INERA a pour mission de promouvoir le développement scientifique de l'agriculture en RDC (<https://inera-rdc.cd>). A ce titre, il est chargé notamment :

- D'assurer la programmation, la coordination et le suivi de toutes les activités de recherche agronomique en RDC ainsi que l'évaluation des résultats issus de ces recherches,
- D'effectuer toutes les études, recherches et expérimentations agricoles appliquées,
- De mettre en place et de fournir des moyens propres à assurer la formation des chercheurs qualifiés,
- De renseigner le gouvernement, les organismes publics et non gouvernementaux et toute autre personne intéressée par l'agriculture, sur l'impact de la recherche agronomique sur la production agricole,
- D'élaborer et de mettre en œuvre des accords avec des organismes nationaux et étrangers de recherche agronomique.

3. Profil du postdoctorant et éléments du dossier

Le(la) candidat.e à la bourse de recherche postdoctorale devra remplir les conditions (et présenter les documents) suivant(e)s :

- Être originaire d'un des pays d'Afrique subsaharienne,



- Être détenteur d'un doctorat dans les domaines suivants : sciences naturelles ou environnementales, gestion des ressources naturelles, sciences agronomiques, sciences économiques ou sociales (en mettant l'accent sur l'agriculture, la foresterie ou l'environnement ou dans des domaines connexes), et démontrer d'une expérience de recherche d'au moins 2 ans dans ces domaines,
- Rédiger une **lettre de motivation manuscrite** en français et en anglais (2 pages max par version) en mettant en évidence ses principales motivations à réaliser ce Post-doc,
- Rédiger un résumé de son **CV** reprenant essentiellement : le cursus académique (**diplômes** à l'appui), son expérience professionnelle, la participation à des congrès internationaux (domaines de l'agriculture, foresterie, environnement, peuples autochtones, etc.), la liste des publications scientifiques récentes (les 5 dernières années), les **contacts** de 3 personnes de **référence**, et les diverses **attestations** habituellement demandées (naissance, aptitude physique, nationalité, bonne vie et mœurs ou équivalentes),
- Rédiger un **protocole de recherche postdoctoral** (en anglais et en français, 3 pages max par versions), selon une approche systémique (càd une approche multidisciplinaire, intersectorielle, participative, globale et intégrée) ; et suivant une logique scientifique (objectifs et questions de recherche clairement définies, revue critique de la documentation scientifique),
- Présenter un planning cohérent d'activités sur 2 années, les résultats attendus, une estimation budgétaire réaliste pour le Post-doc, et un cadre logique cohérent,
- Avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais ; la connaissance d'une langue locale (lingala, kikongo) étant un atout ;
- Démontrer ses aptitudes en insertion sociale au sein des communautés locales sur le terrain et ses capacités pour assurer les facilités administratives et logistiques dans un environnement du type forestier ;
- Avoir de bonnes aptitudes en communication et un sens élevé d'organisation, d'autonomie, du respect des délais ;
- Très bonne connaissance des logiciels d'analyse statistique pertinents et d'autres outils de cartographie et d'enquête ;
- Capacité de rédiger des rapports scientifiques et financiers suivant des normes de référence,
- Capacité de rédiger des articles scientifiques (en anglais) pour des revues internationales à indicateurs bibliométriques pertinents.
- Accepter de vivre à la maison d'hôtes de l'ERAIFT ou à la station de recherche de Luki (Kongo central).

4. Activités de recherche et tâches du Post-doc

4.1. Activités de recherche

Afin de mettre en évidence les atouts précieux de la RB-L et d'améliorer les perspectives de financement de sa gestion à l'avenir (notamment dans le cadre du MAB-UNESCO pour les besoins des communautés locales), les principales activités de recherche du postdoctorant porteront sur les quatre aspects suivants:

- Inventorier (identifier, quantifier et géolocaliser) les SE offerts par la RB-L et mettre en évidence les SE perçus comme ayant une grande valeur (économique, sociale, culturelle) pour les communautés locales, ainsi que les impacts induits pour la conservation de la réserve ;
- Evaluer le cadre de gestion locale et la structure actuelle de la chaîne de valeur des SE de grande valeur pour les populations (sélection de 3 à 4 SE principaux);
- Proposer un modèle de gouvernance des services écosystémiques pour la RB-L;
- Formuler des recommandations et des conseils pertinents sur l'engagement des parties prenantes et les politiques à l'intention des gestionnaires et des décideurs sur l'évaluation des



services écosystémiques, les mécanismes de récompense et les possibilités et les limites de l'évaluation socio-environnementale économique dans la conservation de la RB-L.

4.2. Tâches du Post-doc

- Assurer le suivi opérationnel de la bonne mise en œuvre des activités de recherche ;
- Assurer un suivi étroit des étudiants en master sous la supervision des responsables scientifiques du projet ;
- Assurer et garantir la qualité des données recueillies par les étudiants en master ;
- Préparer les notes méthodologiques et les outils de collecte de données ;
- Collecter les données sur terrain (RB-L) en tenant compte des communautés marginalisées, des aspects genre et des questions de droits humains ;
- Traiter et analyser qualitativement et quantitativement les données recueillies ;
- Rédiger les rapports techniques à destination du donateur ;
- Rédiger et publier au moins un article scientifique pour la valorisation des données récoltées.

5. Livrables attendus

- Plan opérationnel du travail à réaliser ainsi que les indicateurs,
- Note méthodologique avec outils de collecte de données,
- Rapports techniques trimestriels à destination du CIFOR-ICRAF,
- Rapports mensuels d'activités réalisées dans le cadre des activités du projet,
- Rapports financiers des fonds justifiables mis à sa disposition,
- Rédaction d'au moins une note de politique (document d'orientation politique),
- Publication d'au moins 1 article dans une revue scientifique internationale.

6. Montants de référence à propos de la bourse de recherche postdoctorale

Le montant prévisionnel de la bourse post-doc se présente globalement comme suit :

#	Rubriques	Unité	Nbre Unité	CU (€)	CT (€)	Notes
1	Coût de voyage (Sud - Nord -Sud) pour la recherche	Voyage A/R	1	2300	2300	Billet, visas, Covid19 et frais accessoires de voyages de recherches scientifiques
2	Coût de voyages Sud-Sud (par bus, voiture) pour la recherche	Voyage A/R	18	150	2700	Billet et frais accessoires de voyages de recherches scientifiques
3	Hébergement sur le terrain, indemnités journalières	Nuitées	50	50	2500	Nuitées réparties sur 18 mois
4	Allocation mensuelle fixe de subsistance	mois	18	1200	21600	Frais de séjour, et autres charges personnelles
5	Frais divers de recherche sur terrain (récolte, labo et analyse, séminaire)	provision	1	6900	6900	A verser au bénéficiaire mais à justifier selon les dépenses y compris les frais de logement et restauration lors des missions de recherche, internet et communication
6	Frais de publication	publication	2	500	1000	Revue scientifique internationale crédible
7	Assurance maladie au Nord et au Sud	mois	18	100	1800	Facture Mutuelle de Santé en RDC
8	Frais administratifs et suivi scientifique du post-doc	année	2	1788	3577	Facture ERAIFT
	Total				42377	

Chaque dépense, dans le cadre de la recherche postdoctorale devra au préalable être validée par l'administration de l'ERAIFT, puis justifiée par des pièces comptables originales conformes aux procédures de l'ERAIFT, du CIFOR et de l'UE.



7. Transmission du dossier et date butoir

Le dossier compressé sera transmis par courriel, de préférence sous forme d'un lien, uniquement aux adresses suivantes :

- Destinataire : **Baudouin MICHEL**, Directeur de l'ERAIFT et Président du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) à l'adresse suivante : info@eraift-rdc.org ; avec copies à **Hervé MISHIDI** : h.mishidi@eraift-rdc.org et à **Papy NSEVOLO** : p.nsevolo@eraift-rdc.org
- Objet : **Candidature à une subvention de recherche postdoctorale « ERAIFT_CIFOR : EVASE_RBL ».**
- Taille maximale du fichier : **10 Mo**
- Echéance pour le dépôt du dossier : **Lundi 22/04/2024 à 16 heures (Kinshasa Time).**

Seuls les dossiers complets et transmis dans le délai seront examinés par une équipe mixte des évaluateurs constituée des membres du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) de l'ERAIFT, de l'ULiège, du CIFOR-ICRAF et de l'INERA, sous la présidence du Directeur de l'ERAIFT et Président du CAR. Enfin, une seule candidature sera retenue et notifiée. A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

Fait à Kinshasa, le 28/02/2024

Le Directeur de l'ERAIFT

Baudouin MICHEL